

Immigration et pratiques interculturelles : des angles morts persistants

Mémoire présenté

à

La Commission des relations avec les citoyens

par

**L'institut de recherche sur l'immigration et sur les
pratiques interculturelles et inclusives du Collège
de Maisonneuve (IRIPII)**

Dans le cadre de

**La consultation sur la *Planification de
l'immigration au Québec pour la période***

2024-2027

1- Introduction

En septembre 2023, la Commission des relations avec les citoyens tiendra une consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027. Les enjeux entourant ce sujet interpellent de près l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPII) du Collège de Maisonneuve, qui a comme mission de *Contribuer au développement et au transfert de pratiques interculturelles et inclusives innovantes au profit des populations en situation minoritaire.*

Le document de consultation proposé par le MIFI présente 12 orientations qui sont rattachées aux enjeux importants, notamment la connaissance du français (2 orientations), la sélection des personnes immigrantes (4 orientations), l'intégration professionnelle (2 orientations), la régionalisation (2 orientations), l'accueil des personnes réfugiées (1 orientation), le niveau d'immigration (1 orientation).

La réflexion politique sur les enjeux de l'immigration aborde la dimension économique, tandis que les dimensions sociales et culturelles ne sont pas toujours explicitement énoncées. Après avoir examiné le cahier de consultation, on peut supposer que l'alignement des capacités d'une personne à la recherche d'un emploi avec les exigences d'un emploi assurerait son intégration réussie à la société en général. Le terme « intégration » apparaît 81 fois dans le document de consultation, principalement en lien avec l'insertion professionnelle.

Notre mémoire met en lumière quelques angles morts, notamment le modèle québécois en intégration, la place de l'histoire du Québec et de l'histoire de l'immigration ainsi que l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés.

2- Les enjeux de l'immigration au Québec

Le processus d'intégration sociale et professionnelle est multiforme, englobe les relations sociales et nécessite l'acquisition efficace d'informations et de compétences. Le succès du transfert et de la reconnaissance des compétences ne peut être accompli que si toutes les parties impliquées dans le marché du travail partagent des compréhensions et des références mutuelles.

Il faut garder à l'esprit que la mise en place d'un système d'immigration uniquement basé sur des objectifs économiques peut entraîner des conséquences désolantes, notamment l'isolement social et même l'injustice. Ainsi, l'intégration des personnes immigrantes doit s'accompagner de diverses mesures, telles que des stratégies d'accueil efficaces, l'enseignement de la langue, un soutien à l'adaptation aux normes sociales et la reconstruction des liens sociaux. Les obstacles à l'intégration des personnes immigrantes au Québec sont aigus, complexes et multidimensionnels.

De nombreux travaux¹ montrent que l'expérience migratoire constitue un bouleversement social, culturel et économique dans la vie d'une personne en raison des facteurs comme des barrières linguistiques, la non-reconnaissance de leurs compétences acquises à l'étranger ou la diffusion souvent mal adaptée de l'information sur le marché de travail. À cela s'ajoute généralement un écart culturel plus ou moins grand entre la société d'origine et la société d'accueil (IRIPI, 2017; Boulet et Boudarbat, 2010; Chicha, 2010; Bégin et Renaud, 2012; Béji et Pellerin 2010).

Le développement de pratiques sociales innovantes doit contenir des pratiques liées à la gestion des ressources humaines, les interventions en matière de travail social et d'organisation communautaire, le développement de pratiques interculturelles en éducation et le développement d'approches pour la construction de sociétés inclusives. En ce sens, l'immigration pose un défi à presque toutes les organisations socio-économiques du Québec, et les acteurs impliqués dans ce domaine sont les organismes gouvernementaux, les ministères, les organismes communautaires, les associations professionnelles, les commissions de travail sectorielles, les associations, les syndicats, les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, et les associations d'employeurs. La question de l'insertion sociale et professionnelle nécessite donc plus que des révisions à la baisse ou à la hausse du nombre d'immigrés entrant sur le marché du travail. Des stratégies vigoureuses devront être mises en œuvre pour soutenir l'intégration avec des mesures d'intervention concrètes et durables.

Comme le souligne le document de consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, les enjeux de l'immigration au Québec sont à la fois démographiques, économiques et linguistiques. Du point de vue démographique, bien qu'un débat existe sur la question, le cahier de consultation précise l'importance de l'apport de l'immigration dans le contexte démographique actuel². Ainsi l'admission des immigrants au Québec peut compenser en partie la faible natalité.

Du point de vue linguistique, les politiques d'immigration ont placé au cœur des principes de sélection la connaissance du français. Cette politique semble porter fruit, puisqu'on observe une hausse dans la proportion des immigrants admis déclarant connaître le français, et ce depuis 2016. Au premier trimestre de 2018, un peu moins de la moitié (43,8 %) des immigrants admis déclaraient connaître le français à leur arrivée, comparativement à 42,6 % au premier trimestre

¹ IRIPI (2017), *Vers des pratiques novatrices en régionalisation de l'immigration*, rapport de recherche; Boulet, M. et B. Boudarbat. (2010). « Un diplôme post-secondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants », *Choix IRPP*, 8. <http://irpp.org/research-studies/un-diplome-postsecondaire-canadien/>, consulté le 10 décembre 2018; Chicha, M.-T. (2010). « La déqualification des immigrées hautement qualifiées à Montréal : une question de degré? » *Nos Diverses Cités*, 7, 77-83; Bégin, K. et J. Renaud. (2012). « Emploi qualifié et sous-qualifié chez les travailleurs immigrants sélectionnés du Québec : cheminement en emploi et effet de la grille de sélection », *Recherches sociographiques*, 52 (2), 287-313. Béji, K. et A. Pellerin. (2010). « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Relations industrielles*, 65 (4), 562-583.

² Québec, ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (2023). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. Cahier de consultation, p. 36 [Consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 - Assemblée nationale du Québec \(assnat.qc.ca\)](https://assnat.qc.ca/fr/actualites/consultation-generale-et-auditions-publiques-sur-le-cahier-de-consultation-intitule-la-planification-de-l-immigration-au-quebec-pour-la-p%C3%A9riode-2024-2027)

de 2017³. Au sein de la population issue de l'immigration, la proportion de personnes déclarant parler le plus souvent le français à la maison a connu une progression entre 2016 et 2021, passant de 33,2 % à 36,4 %.⁴

Du point de vue économique, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre de plus en plus prononcée, l'immigration peut contribuer positivement au nombre de personnes en âge de travailler. En effet, les récentes prévisions du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale font état d'un nombre d'emplois à pourvoir s'élevant, pour la période 2022-2031, à 1 600 000⁵.

Afin de combler ces besoins, le Québec pourra compter sur plusieurs sources de main-d'œuvre. Parmi ces dernières, la population immigrante sera un apport important dans l'offre de main-d'œuvre au cours des années à venir. Ces personnes s'ajouteront aux immigrants déjà en emploi. En 2022, les immigrants représentent environ 19,5 % des personnes en emploi⁶. Ces données montrent non seulement que l'économie québécoise aura besoin d'un apport important de travailleurs immigrés pour répondre à ses besoins en main-d'œuvre, mais aussi que la proportion d'emplois occupés par des personnes immigrantes devrait être importante à l'avenir.

Cependant, l'apport de l'immigration au dynamisme économique du Québec et à la société québécoise est conditionnel à une bonne intégration des immigrants au marché du travail⁷ et à la société.

Il est important de considérer les aspects psychosociaux et interculturels. Les obstacles à l'intégration découlent souvent du manque de connaissances et de la difficulté à comprendre les compétences des différents acteurs du marché du travail. À cet égard, l'IRIPII souligne les efforts investis par le MIFI au fil des ans pour soutenir et accompagner les employeurs dans le processus d'intégration sociale et interculturelle des migrants.

³ Québec, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec. 1er trimestre 2018, p.4. <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2018trimestre1-ImmigrationQuebec.pdf>

⁴ Québec, ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (2023). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. Cahier de consultation, p. 13 [Consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 - Assemblée nationale du Québec \(assnat.qc.ca\)](https://assnat.qc.ca/fr/consultation/consultation-generale-et-auditions-publiques-sur-le-cahier-de-consultation-intitule-la-planification-de-l-immigration-au-quebec-pour-la-p%C3%A9riode-2024-2027)

⁵ Québec, ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (2023). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. Cahier de consultation, p. 37 [Consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 - Assemblée nationale du Québec \(assnat.qc.ca\)](https://assnat.qc.ca/fr/consultation/consultation-generale-et-auditions-publiques-sur-le-cahier-de-consultation-intitule-la-planification-de-l-immigration-au-quebec-pour-la-p%C3%A9riode-2024-2027)

⁶ [Bilan du marché du travail au Québec en 2022 \(quebec.ca\)](https://assnat.qc.ca/fr/consultation/consultation-generale-et-auditions-publiques-sur-le-cahier-de-consultation-intitule-la-planification-de-l-immigration-au-quebec-pour-la-p%C3%A9riode-2024-2027) p.26.

⁷ Bourdabat, Brahim et Gilles Grenier. *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec*. Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2014, p. 84 ; Québec, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*. Cahier de consultation, 2014.

3- Le modèle québécois en matière d'intégration.

Longtemps associé au modèle québécois, l'interculturel est depuis les années 1980 la référence en matière de gestion de la diversité. Ce modèle, qui reconnaît la diversité comme une caractéristique importante de la société québécoise, affirme le français comme étant la langue publique commune, favorise le rapprochement par le dialogue et la reconnaissance de l'apport de toutes les personnes et vise à éliminer les discriminations. Cela dit, nous trouvons que le document de consultation est coïncident sur la question de modèle privilégié d'intégration. Dans quel modèle souhaitons-nous accueillir et intégrer les nouveaux arrivants? Pour rappel, le Québec a été traversé par plusieurs modèles, la convergence culturelle, l'interculturel, la citoyenneté et depuis quelques années, les principes hautement en vogue d'Équité, de diversité et d'inclusion font de l'ombrage à tout autre modèle d'aménagement de la diversité et de lutte contre les discriminations.

Recommandation 1: Le modèle québécois en matière d'intégration

Dans le respect de la tradition québécoise de réflexion et de débats sur la place l'intégration des nouveaux arrivants et la lutte contre les différentes formes de discrimination, l'IRIPII recommande au MIFI de clarifier sa position sur le modèle d'intégration des nouveaux arrivants en créant un forum de réflexion sur le sujet. Ce forum sera une occasion de débattre du modèle d'intégration à privilégier.

4- Valoriser l'enseignement de l'histoire du Québec et l'histoire de l'immigration

Les travaux de recherche de l'IRIPII misent sur la force de la diversité ethnoculturelle et visent à démystifier les enjeux et les défis de l'immigration, de l'intégration et contribuent à réduire les incompréhensions qui nourrissent la discrimination et l'exclusion. Les entretiens et les séances d'observations menées dans le cadre de différents projets ont permis de constater la méconnaissance de l'histoire du Québec et l'histoire de l'immigration. Nous pensons que la valorisation de l'histoire du Québec en général et l'histoire de l'immigration en particulier apportera un soutien significatif dans les rapports entre les individus et les groupes.

Recommandation 2 : Valoriser l'enseignement de l'histoire

L'IRIPII appuie toute action gouvernementale visant l'intégration et la participation des personnes immigrantes à la société québécoise. Dans ce sens, l'IRIPII recommande au MIFI de continuer les efforts qui favorisent l'intégration et la pleine participation civique des personnes immigrantes et de miser sur le développement des formations sur l'histoire du Québec et l'histoire de l'immigration au Québec ainsi que le développement des compétences interculturelles qui contribuent à améliorer les relations entre les citoyens du Québec.

5- Prendre des mesures pour favoriser l'intégration professionnelle des demandeurs d'asile, des réfugiés et des personnes immigrantes vivant actuellement au Québec

Le document du MIFI sur la planification de l'immigration pour la période 2024-2027 mentionne à plusieurs reprises les demandeurs d'asile et les réfugiés. Le gouvernement du Québec réaffirme son engagement humanitaire en accueillant des réfugiés et d'autres personnes ayant besoin de protection internationale, ainsi que des demandeurs d'asile (p. 50). Dans le contexte international actuel, notamment avec l'impact des situations de guerre dans certains pays, il est prévu que le nombre de demandeurs d'asile au Canada et, par conséquent, le nombre de personnes ayant obtenu le statut de réfugié continueront d'augmenter. Cette population a souvent vécu des problèmes sociaux et économiques qui peuvent les fragiliser psychologiquement, d'où la nécessité de services adaptés à leur expérience migratoire. Dans le cas des demandeurs du statut de réfugié, leur statut incertain peut rendre leur intégration socioprofessionnelle plus longue et imprévisible. Les données provenant de nos enquêtes sur la régionalisation des personnes immigrantes montrent que de nombreuses entreprises et autres acteurs (montréalais et régionaux) ne sont pas bien équipés pour répondre aux besoins des demandeurs d'asile et des réfugiés qui sont plus enclins à s'établir en région de manière durable que les autres catégories d'immigrants. Investir dans l'encadrement des personnes en attente de reconnaissance du statut de réfugié est un enjeu important pour leur intégration sociale et professionnelle. Le manque d'accès rapide aux services tels que la francisation, l'aide à la recherche d'emploi ou d'autres types d'intervention les rend extrêmement vulnérables face à la réalité quotidienne.

Recommandation 3 : améliorer l'accès aux services aux demandeurs d'asile et réfugiés

L'IRIPII recommande au MIFI de s'assurer que le gouvernement fédéral accélère le travail d'accès à un permis de travail pour les demandeurs d'asile et de soutenir les efforts de collaboration, de partage des expériences et des compétences entre les entreprises et les acteurs montréalais et régionaux qui participent au processus d'intégration des personnes réfugiées ou en attente de la reconnaissance de statut de réfugiés dans leurs démarches visant à mieux répondre à leurs besoins d'intégration sociale et professionnelle.